

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 76-221-1915 Mutation.

n° 76-221-1915

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

19 mars 1915

Numéro JO

n° 221 du 31/03/1915

Date du numéro

31 mars 1915

### TEXTE INTÉGRAL

les gardes de 2ème classes: Hieia Abdou mle 680. Abdourba Ahmed mle 769 et Saïd Mohamed mle 767, ont été licenciés pour inaptitude au service militaire et pour inconduite habituelle, pour compter du 19 Mars 1915. Un congé pour convenances personnelles et sans solde valable jusqu'à libération a été accordé au garde de 2ème classe Ismael Moussa mle 460 à compter du 19 Mars 1915.